



L'artiste à l'oeuvre (Howard Johnston)

HOWARD JOHNSTON DE LA POLITIQUE À LA PEINTURE

Howard Johnston est un ancien député de la Chambre des communes. Après avoir siégé comme membre du Crédit social de 1965 à 1968, il gagna les rangs des Conservateurs de 1974 à 1979. Il demeure à présent à Salmon Arm (Colombie-Britannique), où il

se livre à la peinture depuis qu'il a renoncé à la vie politique. En novembre 1983, M. Johnston était à Ottawa à l'occasion d'une de ses expositions de tableaux au Cercle universitaire. Cette exposition était parrainée par Maureen McTeer et Joan André. Durant

son passage à Ottawa, M. Johnston fut interviewé par Barbara Benoit, pour la **Revue parlementaire canadienne**. La version française de cet article a été établie par Marc Doyon.

De parlementaire à peintre professionnel, voilà un revirement de carrière étonnant, M. Johnston. Comment êtes-vous venu à la peinture?

J'ai adopté la peinture comme profession dès que j'ai quitté la politique en 1979. Toute ma vie, j'ai un peu crayonné et esquissé des portraits que je donnais habituellement à ceux qui posaient pour moi et ils en étaient ravis. Mais je n'ai jamais eu de formation comme telle. J'ai été élevé sur une ferme de la vallée de l'Okanagan et j'ai d'abord fréquenté une petite école qui ne comptait qu'une salle de classe, puis les petites écoles secondaires d'Enderby et de Salmon Arm. Bien que j'aie un peu étudié l'art à l'école, je n'ai jamais pu vraiment me spécialiser. À l'université, j'ai étudié l'anglais et l'histoire mais plus tard, quand j'étais professeur au secondaire, j'aimais faire occasionnellement de la suppléance en art. J'ai eu l'occasion, au cours d'un été, de suivre un cours avec Fred Aims, directeur de l'école d'art de Vancouver.

L'idée de me lancer dans l'aquarelle m'est venue en 1974, alors que je retournais au Parlement pour la deuxième fois. Ma femme et moi avions loué un appartement dans une vieille maison en rangée de la rue MacKay d'où l'on avait vue sur le parc de la résidence du Gouverneur général. C'était un endroit magnifique, mais l'appartement lui-même était très long et étroit, avec de hauts plafonds et des fenêtres à l'avant et à l'arrière seulement. Les murs latéraux étaient énormes, blancs et nus. J'ai entrepris de les couvrir d'aquarelles et d'esquisses, ce qui m'a demandé six mois de travail, de l'automne au mois de juin. Ensuite, j'ai été trop occupé pour continuer à peindre et je n'ai repris le pinceau qu'après mon départ de la vie politique.

En tant qu'artiste professionnel, ce sont des fleurs que je peins. Ma femme et moi avons visité beaucoup de galeries au cours des voyages assez fréquents que nous avons faits et il m'a toujours semblé qu'il y avait un fossé, pour ainsi dire, dans la peinture florale, c'est-à-dire que la plupart des toiles vont d'un extrême à l'autre : ou bien ce sont des illustrations botaniques, exactes mais plutôt froides, ou bien de simples taches de couleur informes qui peuvent tout aussi bien suggérer des lilas que des glycines. Personnellement, je voulais faire des représentations exactes mais artistiques, c'est-à-dire peindre non pas simplement une rose, mais une rose dont on puisse reconnaître la variété, qui ait de la vie et de l'éclat et dans

laquelle on sente le mouvement de la brise et les reflets du soleil.

Quels peintres vous ont influencé?

L'influence japonaise transparaît clairement dans mes œuvres, mais le style n'en est cependant pas vraiment japonais. Ma femme est canadienne-japonaise et je parle moi-même le japonais. Nous avons plusieurs fois visité le Japon. Mais ma peinture est plus précise et moins stylisée que les œuvres japonaises typiques. L'élément que j'ai emprunté aux Japonais, c'est la totale concentration sur la fleur elle-même. Souvent, je ne peins aucun fond, laissant simplement le papier blanc. J'aime les grosses fleurs à l'aspect luxuriant. Les iris ou une seule grosse rose sont parmi mes sujets préférés.



Françoise Labrecque et l'un des tableaux exposés au Cercle universitaire. (R.F.M. McInnis)

J'ai également subi l'influence d'un peintre que j'admire beaucoup, Charles John Collings, aquarelliste du tournant du siècle qui peignait dans la tradition britannique. Il vivait non loin de la maison où j'ai grandi, à l'autre bout du lac Shuswap. Il savait merveilleusement bien saisir les effets du vent et de la lumière.

Il n'y a pas que l'aquarelle qui m'intéresse et je peins autre chose que des fleurs. Je fais encore occasionnellement des portraits et tâche un peu de la peinture à l'huile. Mais en tant qu'artiste professionnel, je n'ai peint jusqu'ici que des fleurs, en fait, mes propres fleurs. Je travaille dans mon jardin, à Salmon Arm, et dans le studio que nous avons récemment annexé à notre maison. Cette partie de la vallée de l'Okanagan est sujette à des averses soudaines et souvent il est impossible de peindre à l'extérieur.

Mais toutes les fois que je le peux, j'aime peindre à l'extérieur, car mon souci est de représenter la fleur dans son état naturel, comme celle que l'on cueille. Il y a des espèces assez rigides, l'iris notamment, que je peux facilement transporter dans mon studio, mais il y en a d'autres, comme les clématites, que l'on doit tout simplement peindre là où elles poussent.

J'aime la concentration solitaire que permet la peinture. À bien des égards, mon tempérament n'était pas fait pour la vie publique. Lorsque j'ai quitté la politique, je ne voulais pas retourner à l'enseignement.

En tant que peintre, j'ai reçu beaucoup d'appui des habitants de ma ville qui, généralement, encouragent beaucoup les arts. Bien qu'elle soit petite, c'est l'une des quatre villes où l'on peut assister à des concerts symphoniques dans l'Okanagan. J'ai fait, à moi seul, deux expositions à Salmon Arm, et suis également membre de la Fédération canadienne des artistes, qui expose chaque année plusieurs de mes peintures. La galerie McCaffrey de Vancouver a déjà accepté certaines de mes œuvres.

Comment se fait-il que vous ayez exposé sous les auspices de Maureen McTeer?

Après la défaite des conservateurs au printemps de 1981, Maureen a habité chez nous un petit bout de temps et c'est là qu'elle a, pour la première fois, vu ce que je faisais. Elle m'a alors commandé trois toiles. Je les lui ai livrées en octobre, lorsqu'elle est venue à Calgary avec un groupe d'artistes québécois. C'est à ce moment-là qu'elle m'a proposé d'organiser une exposition dans le Canada central. Il m'a été impossible de peindre pendant l'été de 1982, pour des raisons personnelles et aussi à cause de la chaleur et de la sécheresse. Les fleurs n'étaient pas abondantes et ne vivaient pas

assez longtemps. L'été dernier a été beaucoup plus propice et j'ai pu présenter environ trente-cinq tableaux à l'exposition organisée à Ottawa. Il m'importe beaucoup d'atteindre un plus vaste public — c'était la première fois que j'exposais à l'extérieur de la Colombie-Britannique — et je suis reconnaissant à Maureen de son aide.



L'exposition était parrainée par Maureen McTeer et Joan André. (R.F.M. McInnis)

Avant d'adhérer au parti conservateur, vous étiez membre du crédit social. Comment en êtes-vous venu à la politique et pourquoi avez-vous changé de parti?

J'ai toujours été mêlé à la politique. À la ferme familiale, près d'Enderby, lorsque la famille se réunissait autour de la table, la politique était toujours le principal sujet de conversation. Quand j'avais à peu près seize ans, j'ai entendu de remarquables conférenciers crédittistes de l'Alberta, des hommes convaincants et agréables. Évidemment, comme nous exploitions une ferme, nous étions très conscients pendant les années 30, puis pendant la guerre, des profondes répercussions qu'avaient sur l'économie les soudaines variations de la masse monétaire.

J'ai adhéré au parti crédittiste juste avant les élections provinciales de 1952, bien que je n'aie pas été candidat à cette époque. À l'université, j'étais actif dans le club du crédit social et j'ai rencontré tous les principaux hommes de ce parti qui œuvraient à l'échelle nationale. Quand j'enseignais, je soulignais dans mes cours d'instruction civique jusqu'à quel point la participation

du public était importante pour le bon fonctionnement de notre régime parlementaire.

En Colombie-Britannique, des candidats crédittistes se sont présentés à toutes les élections fédérales après 1952. Le parti a remporté sa plus éclatante victoire en 1957 lorsque la Colombie-Britannique a réussi à faire réélire six crédittistes à la Chambre des communes. Tous ont été balayés par Diefenbaker en 1958.

En 1965, un groupe d'Okanagan-Revelstoke m'a demandé de me présenter aux élections. Ce n'était pas la circonscription à laquelle appartient Salmon Arm, mais c'était celle de la ferme de mon père, la circonscription où j'avais grandi. Je ne m'étais jamais porté candidat à une charge quelconque, pas même à une commission scolaire, et n'avais aucune expérience dans ce domaine. Mais j'avais l'avantage de connaître bon nombre d'agriculteurs de la région. Le crédit social était arrivé bon dernier aux deux élections antérieures à Okanagan-Revelstoke. En 1965, les quatre partis se sont partagés également la faveur du public et j'ai récolté 26,5 p. 100 des voix.

Après les élections, j'ai été stupéfait de constater jusqu'à quel point il ne restait pas grand chose du parti crédittiste au niveau fédéral. Toute sa structure s'est effondrée au cours des deux années et demie qui ont suivi. En 1968, je me suis à nouveau présenté sous la bannière crédittiste. Il y avait eu un nouveau découpage de la carte électorale qui faisait de mon ancienne circonscription de Kootenay Est la circonscription d'Okanagan-Kootenay. J'étais donc inconnu dans la moitié de la circonscription. Le parti n'avait aucune organisation et manquait d'argent. Alec Patterson et moi avons rédigé mon programme électoral dans son jardin et il n'est guère surprenant que j'aie été défait. Mais contrairement à certains autres candidats crédittistes, je n'ai pas perdu mon dépôt; il s'en est fallu de 90 voix.

À la veille des élections de 1972, je voulais toujours faire carrière en politique. J'estime que si l'on a déjà été député, on a le devoir de rester en politique pour mettre son expérience à profit. Il ne restait plus rien du crédit social, de sorte que je me suis joint au parti conservateur qui était plus près de mes convictions personnelles. Avant son déclin, le parti crédittiste était vraiment devenu un parti conservateur, exception faite de l'intérêt qu'il continuait à porter à la réforme

monétaire et que je partageais alors et partage encore. Évidemment, quand on change de parti, il y a toujours au sein de chaque formation un petit groupe qui vous considère soit comme un transfuge, soit comme un intrus. La politique étant ce qu'elle est, toutes autres conditions étant les mêmes, un député qui est né dans le parti, pour ainsi dire, aura préséance sur un nouveau venu.

Aux élections de 1972, mes vieux partisans crédittistes avaient promis de m'appuyer comme candidat conservateur. J'ai perdu la première mise en candidature, mais finalement, le candidat désigné a démissionné et j'ai remporté le second tour de scrutin. Toutefois, aux élections, j'ai été défait. J'ai été élu aux élections suivantes et suis revenu à la Chambre des communes comme député conservateur de 1974 à 1979.

Vous avez été député d'un parti minoritaire, puis député de l'opposition officielle. Dans le cadre d'un régime où deux partis prédominent, avez-vous eu des scrupules à vous joindre à un petit parti essentiellement régional qui ne pouvait espérer, un jour, former le gouvernement?

Non, je n'en ai pas eu à l'époque et je n'en aurais pas plus aujourd'hui. Essentiellement, nous avons un régime bipartite, mais il y a toujours eu de la place pour un petit nombre de députés indépendants et tous les députés pouvaient prendre des initiatives personnelles bien plus que dans le cadre assez rigide de la discipline de parti actuelle. Au fur et à mesure que disparaît l'élément d'indépendance, le grand danger est celui d'une polarisation extrême. En Colombie-Britannique, le problème actuel provient d'une trop grande polarisation. Dans tout gouvernement, il faut trois ou quatre députés indépendants. Mais vu la réalité politique, les indépendants n'ont plus de chances d'être élus au niveau fédéral. Les candidats doivent avoir une dimension nationale, ce que leur fournit l'appartenance à un parti. Des partis minoritaires — ni trop nombreux, ni trop grands — représentent la seule solution de rechange possible. Ils remplissent maintenant le rôle que jouaient auparavant les députés indépendants.

Lorsque je siègeais comme conservateur, je me suis démarqué du parti sur un certain nombre de questions comme la *Loi sur la citoyenneté*, la *Loi sur l'immigration* et la nouvelle répartition des sièges. Il est très important qu'un député dise et explique

pourquoi il n'est pas d'accord avec son parti et qu'il vote à la Chambre selon ses propres convictions.

De même, un député ne doit pas nécessairement se sentir obligé de voter sur une question donnée conformément à ce qu'il perçoit être l'opinion majoritaire dans sa circonscription. Son expérience au Parlement lui permet souvent de comprendre une question de façon plus claire et approfondie que ceux qui n'ont que les médias comme source d'information. Je dois néanmoins reconnaître que le fait d'agir selon ses propres convictions peut parfois avoir de lourdes conséquences politiques. Si je revenais à la politique, je suis certain que, même maintenant, je serais pénalisé pour avoir voté en faveur de l'abolition de la peine capitale alors que mes contemporains étaient généralement en faveur de son maintien. Avec le recul du temps, je ne regrette pas d'avoir agi ainsi. Je reconnaissais simplement les conséquences de mes actes.

En tant que créditiste d'abord et conservateur ensuite, votre expérience au Parlement a-t-elle été très différente?

Oui, étonnamment différente et à bien des égards. La chance a beaucoup joué dans la

répartition des sièges après les élections de 1965. Nous n'étions que cinq créditistes, mais l'équilibre du pouvoir était entre nos mains.

Aujourd'hui, il faut en principe avoir douze députés pour constituer un parti, mais le premier ministre Pearson n'avait pas encore pris de mesures pour régler l'anomalie qui existait à cette époque. Je pense que d'une part il n'arrivait pas à se décider et, de l'autre, qu'il ne pouvait risquer d'offenser le groupe qui détenait l'équilibre du pouvoir. Par conséquent, nous avons continué de jouir des priviléges reconnus à un parti et les cinq que nous étions partageaient toutes les prérogatives normalement réservées à l'élite d'un parti : par exemple, quiconque faisait office de leader à la Chambre avait le droit de poser la quatrième question au cours de la période des questions. J'étais secrétaire du caucus, mais parfois je faisais aussi office de leader à la Chambre, de whip et de président de caucus selon que l'un de mes collègues ou l'autre était absent. On pouvait faire partie de n'importe quel comité, prendre la parole en Chambre aussi souvent qu'on le voulait et répondre à toutes les déclarations officielles du gouvernement. J'aimais prendre la parole et je l'ai souvent

fait. J'ai prononcé une merveilleuse série de discours à la Chambre à cette époque-là.

Au cours de mon premier mandat j'ai éprouvé une certaine fierté à proposer une motion d'ajournement. À mon retour au Parlement en 1974, j'ai constaté de grosses différences du fait que je faisais partie désormais d'un groupe de 95 députés conservateurs. Évidemment, il y avait beaucoup plus de rivalité pour chaque poste.

Mon second mandat a été marqué par l'installation des caméras de télévision, ce qui a eu un effet radical et immédiat sur la conduite des affaires en Chambre. Il n'y a qu'à lire Marshall McLuhan. Cet homme était un véritable prophète, comme ceux de l'Ancien testament qui mettaient en garde les gens contre une menace réelle. Bien qu'il eût parfois tort et qu'il fût souvent espionné, il voyait clairement les différences entre l'imprimerie, la radio et la télévision et savait pertinemment que celle-ci aurait des conséquences totalement imprévisibles. En insistant sur des séquences choisies ça et là durant la période des questions, la télévision a énormément contribué à la déception du public envers le Parlement. Celui-ci est une institution complexe et la télévision ne rend pas compte de ce qu'on y accomplit et de quelle manière.



Howard and Dale Johnston en compagnie du député Allan McKinnon. (R.F.M. McInnis)

Mais il n'y a pas que la perception du public. Le Parlement a effectivement perdu de son importance à cause de la télévision. Les députés qui prennent la parole à la Chambre devraient normalement s'adresser à leurs collègues, mais depuis l'avènement de la télévision, c'est à la nation tout entière qu'ils parlent. Ils ne peuvent résister à la tentation d'en mettre plein la vue. Les travaux parlementaires se font maintenant ailleurs qu'à la Chambre : dans les réunions de caucus et dans les rencontres entre les leaders à la Chambre, ainsi que dans les corridors et dans divers établissements et endroits semi-officiels.

Le Canada est un pionnier de la télédiffusion des débats parlementaires. La Grande Bretagne a envoyé des comités parlementaires et des journalistes étudier ce qui se faisait ici et a décidé au bout du compte de ne pas nous emboîter le pas. La télévision britannique m'a donné beaucoup plus de temps d'antenne que la télévision canadienne pour exprimer mon point de vue.

Autre différence entre les deux Parlements : l'amélioration de la formation linguistique. Lorsque je suis arrivé à Ottawa en 1965, je m'étais promis de devenir trilingue (je parlais déjà japonais). À cette époque, les classes parlementaires étaient très fréquentées et l'on progressait lentement. Je me suis inscrit à mes propres frais à un cours intensif de dix semaines à l'école Berlitz. À mon retour en 1974, j'ai assisté à des classes parlementaires et découvert qu'il était possible d'aller à Saint-Jean passer une semaine spéciale d'immersion. J'étais trop occupé pour en profiter souvent, mais j'ai pu le faire deux fois par année. Ces séjours m'ont considérablement aidé sur le plan de la conversation.

Jusqu'à quel point y a-t-il un sens de fraternité parmi les députés? Jusqu'à quel point les relations sociales avec les collègues sont-elles importantes? Le Parlement constitue-t-il une sorte de club?

Dans un certain sens, il devrait l'être davantage, sans constituer simplement un club. Je veux dire qu'un député devrait connaître un grand nombre de ses collègues à titre personnel et informel sans considérations de parti. Pour bien fonctionner, une institution doit favoriser la bonne entente. Si les députés peuvent se réunir amicalement et échanger leurs points de vue et connaissances - au sujet du Parlement, de ses

procédures et fonctions, et des questions nationales - toute l'institution fonctionnera un peu plus harmonieusement et efficacement.

Ce côté informel de la vie parlementaire a été considérablement atténué du fait que les députés peuvent aujourd'hui aisément retourner dans leur circonscription. Il en était également ainsi de mon temps, mais Doug Fisher, journaliste et ancien député aux Communes, m'a parlé de l'époque révolue où l'on trouvait toujours de 50 à 100 députés en ville les fins de semaine, ce qui créait beaucoup d'animation à la Chambre. De nombreux députés retournent maintenant chez eux toutes les fins de semaine et, bien que cela puisse faciliter leur réélection, c'est le Parlement qui en souffre.

Lorsque j'étais député, je ne rentrais chez moi qu'une fois chaque quinzaine et comme ma circonscription était divisée par une chaîne de montagnes, j'en visitais chacune des deux parties une fois par mois seulement. Quand je restais à Ottawa, il n'y avait jamais plus de cinq ou six députés en ville, y compris, habituellement, Stanley Knowles et Alvin Hamilton. J'arrivais souvent à avoir de longs entretiens avec Stanley, tirant profit de sa vaste expérience et de ses nombreuses connaissances parlementaires. Pour trouver le juste équilibre entre les besoins de la nation et les exigences de ses électeurs, un député doit faire preuve de tact et de jugement.

Le Parlement a mauvaise presse parce que les députés oublient qu'ils ont des obligations envers la nation. Un député devrait principalement se concentrer sur les questions nationales et les élus fédéraux sont dans une certaine mesure, les porte-parole de leur province. Voilà un autre élément de la représentation qu'on a négligé.

Quel autre conseil donneriez-vous à un nouveau député? Quelle expérience devrait avoir quiconque envisage de se lancer en politique? À quoi devrait-il s'attendre en allant à Ottawa?

L'expérience d'un homme politique dépend beaucoup du milieu et de l'organisation locale du parti. Dans ma circonscription, mes antécédents agricoles ont joué un rôle important. La famille de ma mère est arrivée à Enderby en 1905 et celle de mon père à Deep Creek, en 1912. Mes frères exploitent toujours une ferme. Tout cela facilitait mes rapports avec mes commettants.

J'ai eu la chance d'entrer directement à la Chambre des communes sans aucune expérience pratique de la vie politique. Avoir de l'expérience à d'autres niveaux du gouvernement n'est pas toujours nécessaire. Cela ne sert qu'à tranquiliser les mécontents qui veulent que le député gagne ses galons. Il vaut mieux pour l'institution qu'on y entre armé d'idéaux, de rêves et de conviction plutôt que d'avoir une vaste connaissance de l'aspect partisan de la politique.

Mais je ne préconise pas l'ignorance chez le néophyte. Il faut qu'il connaisse parfaitement l'histoire du Canada, celle de nos institutions politiques, les écoles de pensée et les traditions politiques ainsi que l'actualité nationale. Une certaine connaissance des deux langues officielles est évidemment souhaitable. Dès mon jeune âge, j'ai eu la chance d'être sensibilisé au pays tout entier et Champlain et Maisonneuve étaient même pour moi des héros. Aujourd'hui, il semble que les jeunes aient des intérêts beaucoup plus régionaux.

L'organisation locale du parti devrait, idéalement, rechercher le meilleur candidat possible dans toute la circonscription et l'inviter à se joindre au parti si ce n'est déjà fait et à se présenter aux élections. La plus grande erreur des organisations locales est de chercher un candidat parmi les membres mêmes et de vouloir récompenser ceux qui ont servi depuis longtemps le parti. Il faut également que le choix soit démocratique. Il importe que le comité ne donne pas l'impression d'avoir choisi d'avance son candidat. Le système des congrès d'investiture ne sert pas les intérêts de la politique et le recrutement de membres à la dernière minute est regrettable. La seule et unique chose que nous devrions emprunter aux États-Unis est la liste permanente des électeurs. Sous le régime américain, les électeurs s'inscrivent chaque fin d'année suivant leur allégeance politique. Ce n'est pas la même chose que la liste électorale qu'on dresse pour les élections générales, mais une inscription des membres de chaque parti. De cette façon, lorsqu'un congrès a lieu, on connaît déjà le nom des personnes habilitées à s'y présenter et à voter. On n'assiste pas à une course effrénée pour vendre des places. Les campagnes américaines visant à recruter des membres sont donc plus neutres. Le recrutement ne se fait pas pour appuyer tel ou tel candidat. C'est là un grand élément de la stabilité des partis politiques aux États-Unis. Le régime canadien empêche que soit élaborée une politique définie de parti. C'est l'élément le

plus faible de notre processus démocratique. On peut espérer que les hommes politiques s'en rendront compte un jour. Une entente entre tous les partis est la seule façon de le modifier.

Lorsqu'un nouveau député arrive à Ottawa, il ne devrait pas s'attendre à avoir immédiatement un succès retentissant. En fait, il ne devrait pas s'attendre que les médias parlent de lui avant un bon bout de temps. Il doit être présent au Parlement, en apprendre le fonctionnement et surveiller les occasions. . . qui ne manqueront pas de se présenter à celui qui est diligent et sait observer.

La politique n'est assurément pas la carrière indiquée pour faire de l'argent. Quelqu'un qui a le sens des affaires n'entrera pas en politique à moins qu'il ne s'intéresse spécialement à un parti ou à la vie publique. Les dépenses sont considérables et les salaires des députés ne le sont pas, quoi qu'on en dise.

Le député devrait certainement se faire accompagner de sa famille à Ottawa. De cette façon, il verra davantage sa femme, et son mariage aura plus de chances de survivre. La vie dans la capitale sera une expérience enrichissante pour les enfants. Mais on est porté à faire cyniquement remarquer qu'un député qui veut conserver son siège devrait laisser sa femme en otage dans sa circonscription. Il est malheureux que les électeurs

aient bien souvent l'impression que le député est hors d'atteinte du simple fait qu'il se trouve à Ottawa, mais il n'en reste pas moins qu'il lui faut concilier son travail avec la vie de famille, entrecoupée de brefs séjours dans la circonscription, ce qui ne va pas sans risques. Être député, c'est faire partie d'une équipe où le conjoint tient une place considérable.

Je suppose que le retour à la vie privée doit causer de graves perturbations. Quel conseil donneriez-vous à un député qui envisagerait de se retirer de la politique?

Je lui conseillerais de planifier bien à l'avance son départ, peut-être même avant son entrée en politique, car il ne faut pas oublier que le départ n'est pas nécessairement volontaire.

C'est en 1968, après avoir été défait, que j'ai vécu l'année la plus difficile de ma vie. Nos problèmes financiers ont duré jusqu'en 1970. Nous n'avions pas le temps de penser à la politique ni à rien d'autre. Je me demande souvent comment j'ai eu le courage de m'y replonger en 1971. Le fait de ne pas avoir d'enfant a certainement contribué à nous faire prendre ce risque. Les enfants ajoutent beaucoup de soucis aux incertitudes d'une carrière politique.

J'avais tiré des leçons de l'expérience de 1968 et avant de quitter le Parlement en 1979, j'avais mis suffisamment d'argent de

côté pour nous faire vivre pendant un peu plus d'un an. Ce fut une mesure très sage, car en 1979, il n'était plus possible de retourner tout de suite à l'enseignement. La transition a été d'autant plus facile que nous étions prêts à faire face au contre-coup psychologique.

Quand on a goûté au pouvoir, on regrette toujours de ne plus y participer, mais j'aime ma vie privée. Je n'étais pas toujours à l'aise dans ma peau d'homme public et n'ai jamais été particulièrement démonstratif.

Je dois dire que ma femme m'a beaucoup appuyé tout au long de ma carrière et dans les périodes de transition. Elle aimait Ottawa et la vie parlementaire, mais aujourd'hui, elle m'appuie dans ma nouvelle carrière sans me ménager ses critiques qui sont très judicieuses. Je n'ai pas de conseil à donner, mais je souhaite à tout député d'avoir ce genre d'appui.

En résumé, je dirais qu'une carrière politique est ou devrait être dénuée d'intérêt personnel. On entre en politique avec l'idéal de promouvoir des politiques constructives et de servir son pays, mais il faut tenir compte des multiples et lourdes exigences qu'impose la vie politique et organiser ses affaires personnelles en conséquence. Si l'on a eu la sagesse de prendre ses dispositions, la politique peut être — et a été certainement pour moi — une carrière très satisfaisante et enrichissante.



Activités de l'APC : scène canadienne

Réunion du conseil régional

Le Conseil régional du Canada de l'Association parlementaire du Commonwealth a tenu sa réunion annuelle à Ottawa le 5 mai 1984. Le président de la Chambre des communes, M. **Lloyd Francis**, et le vice-président du Sénat, M. **Gildas Molgat**, ont accueilli les présidents d'assem-

blées et les observateurs invités. Le président sortant de l'Association M. **James Walding**, président de l'Assemblée législative du Manitoba, a présidé la première partie de la réunion. Conformément à la formule adoptée en 1983, le président de l'Association vient de la province qui est

l'hôte de la prochaine conférence de la région du Canada. C'est pourquoi, le président **Arthur Donahoe** de la Nouvelle-Écosse a présidé le reste de la réunion. Les changements suivants sont aussi survenus au bureau : le président de l'Assemblée nationale du Québec, M. **Richard Guay**,